Dossier de presse

Sobriété énergétique des collectivités : bilan des programmes ACTEE CUBE

Paris, le 12 mars 2025 - Académie du Climat

Les programmes de sobriété « Climat Usage Bâtiment Energie » (CUBE) visent à réaliser un maximum d'économies d'énergie au sein des bâtiments tertiaires en mobilisant les usagers dans une démarche volontaire de sobriété énergétique, sans engager de travaux lourds. Déclinés auprès des collectivités, dans l'ensemble de leurs bâtiments tertiaires, ces programmes sont co-portés par l'IFPEB et le Cerema. Depuis 2021, ils sont financés par le programme de rénovation énergétique, ACTEE .

Sommaire

Un partenariat ACTEE, Cerema et IFPEB 2

La Méthode « CUBE » 3

CUBE.Scolaire, déjà 1200 collèges et lycées accompagnés 5

- Quatre piliers fondamentaux 5
- Des économies pérennes 5
- Des outils pédagogiques et techniques adaptés 6
- Retour sur investissement en 4 mois et demi 6
- 24 000 euros d'économies pour le collège Alain Fournier (Hauts-de-Seine), lauréat de CUBE.Scolaires 2023-2024 7

Cube Ville, 9 % d'économies pour l'édition pilote 8

- Cube Ville d'Or : 20,5 % d'économies d'énergie pour l'Hôtel de Ville d'Hendaye 9

Cube.Ecoles, 289 établissements inscrits 10

- 29,1 % d'économies d'énergie et 10 000 € de réduction des factures pour le lauréat 10

Contact Presse :

Tristan Saramon | tristan@decarb.one | 06 66 66 29 41

SASU FNCCR
Capital social de 150 000,00€
Siret : 978 657 120 00017 • Code APE : 7112B
Adresse du siège social : 20 boulevard de Latour-Maubourg, 75007 Paris
Adresse des locaux : 19 rue Cognac Jay, 75007 Paris • Standard : 01 83 755 355

CUBE : une méthode efficace et ludique

La démarche CUBE, intégrée au « Championnat de France des économies d'énergie » (CFEE) accompagne depuis 2013 la réduction de la consommation énergétique des bâtiments tertiaires **sans engager d'investissement en travaux.**

Une méthode pour massifier les économies d'énergie

La force des concours CUBE ACTEE est d'**associer étroitement usagers et collectivités à la maîtrise de l'énergie**, du diagnostic de confort à la mise en œuvre des actions.

- Chaque bâtiment candidat bénéficie d'un **suivi des consommations par l'IFPEB, et grâce à un partenariat avec Enedis et GRDF dans le cadre de CUBE Ville.**
- Un **plan d'action et de mobilisation des occupants** est mis en place avec le soutien des équipes du Cerema et de l'IFPEB.
- **Un référent de la collectivité suit les consommations** et une équipe projet au sein de chaque commune définit les actions à mettre en œuvre et veille à leur avancement.
- L'**animation et la compétition entre bâtiments**, qui se termine par une remise des prix, crée une dynamique positive d'émulation.

Des économies immédiates en vue du décret tertiaire

Les précédents candidats aux challenges CUBE (toutes ligues confondues) ont réalisé en moyenne 10 à 15 % d'économies d'énergie dès la première année, soit plus du quart des objectifs du décret tertiaire à horizon 2030. Celui-ci impose une réduction de 40 % de la consommation des bâtiments tertiaires de plus de 1000 m² d'ici 2030.

Un programme rentable pour les collectivités

L'un des atouts majeurs des programmes ACTEE CUBE réside dans leur **retour sur investissement rapide**, permettant aux collectivités de rentabiliser leur engagement dès la première année.

- **L'inscription d'une ville est rentabilisée en moyenne au bout de 2 mois et demi**, avec une économie moyenne de 47 000 euros pour un coût moyen de 10 000 euros.
- **L'inscription d'un établissement secondaire (collège ou lycée) est rentabilisée en moyenne au bout de 4 mois et demi**, avec une économie moyenne de 6 000 euros pour un coût moyen de 2 250 euros.
- **L'inscription d'une école maternelle ou élémentaire est rentabilisée en moyenne au bout de 3 mois**, avec une économie moyenne de 3 700 euros pour un coût de 950 euros.

Un partenariat ACTEE, Cerema et IFPEB

Mise en œuvre sur le terrain par le Cerema et l'IFPEB, les programmes CUBE à destination des collectivités sont pilotés et financés par le programme de rénovation énergétique ACTEE.

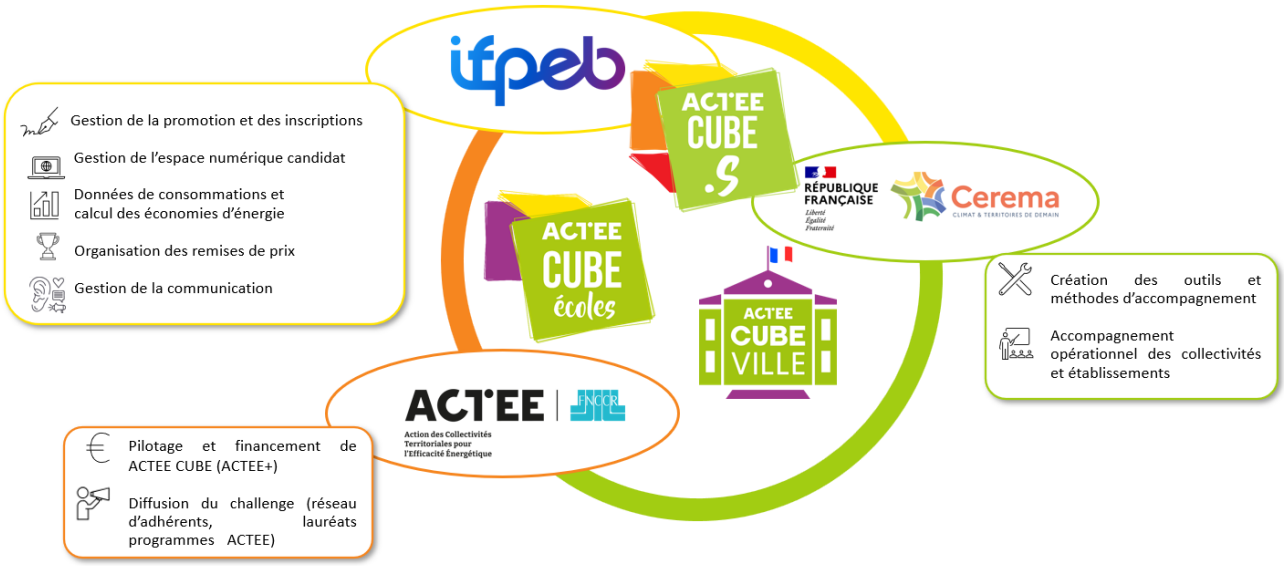

Un programme financé par les Certificats d'économie d'énergie (CEE)

Les sous-programmes ACTEE CUBE bénéficient d'un budget global de 8,6 millions d'euros dans le cadre du programme ACTEE+. Le programme ACTEE est financé par le dispositif des certificats d'économie d'énergie (CEE). Né en 2005, ce dispositif incite les fournisseurs d'énergie à aider les consommateurs, dont les collectivités, à s'engager dans les économies d'énergie.

- L'État impose une obligation à chaque fournisseur d'énergie de faire faire des économies d'énergie à ceux qui en consomment.
- Après avoir aidé les consommateurs à réduire leur consommation d'énergie et en avoir apporté la preuve, les fournisseurs d'énergie obtiennent des CEE.
- Les CEE comptabilisent les économies : plus l'économie d'énergie est importante ou plus elle dure dans le temps, plus le volume de CEE est grand. Pour la période 2022 - 2025, l'objectif d'économie d'énergie est de 1770 TWh cumac (cumulés et actualisés).
- Les fournisseurs d'énergie ont un volume de CEE à obtenir et restituer à l'administration à la fin de chaque période. Si l'objectif n'est pas atteint, le fournisseur d'énergie doit verser de fortes pénalités.

Les dossiers de demande de CEE sont instruits par le Pôle National des Certificats d'Économie d'Énergie dépendant de la Direction Général de l'Energie et du Climat (DGEC).

La Méthode « CUBE »

Diagnostic initial

Avant de débuter le concours, un état des lieux énergétique est réalisé par les équipes du Cerema et de l'IFPEB sous forme de pré-diagnostic (dans les écoles) ou de diagnostic participatif (bâtiments municipaux, collèges et lycées).

Commençant par **une visite de la chaufferie**, il vise à détecter les **leviers d'optimisation énergétique** tels que la programmation du chauffage, de la ventilation et de l'éclairage, ou encore la gestion des équipements électriques.

Une fois cette évaluation réalisée, les établissements sont formés aux méthodes d'optimisation et peuvent appliquer ces bonnes pratiques à l'ensemble de leurs bâtiments.

Un an d'animation, un an de suivi

L'accompagnement sur le terrain, adapté à chaque programme, s'étend sur une année. Le suivi et les outils restent à disposition une année supplémentaire pour poursuivre la démarche.

- Le **Cerema et l'IFPEB** accompagnent les équipes référentes et les participants en les formant aux bonnes pratiques énergétiques, à l'animation du concours au sein des bâtiments et à la gestion du changement pour une transition énergétique réussie.
- Les participants bénéficient d'un **espace candidat** permettant de suivre et d'analyser leurs économies d'énergie, et leur réduction d'émissions de gaz à effet de serre, que ce soit au niveau des bâtiments individuels ou, pour ACTEE CUBE Ville, à l'échelle communale.

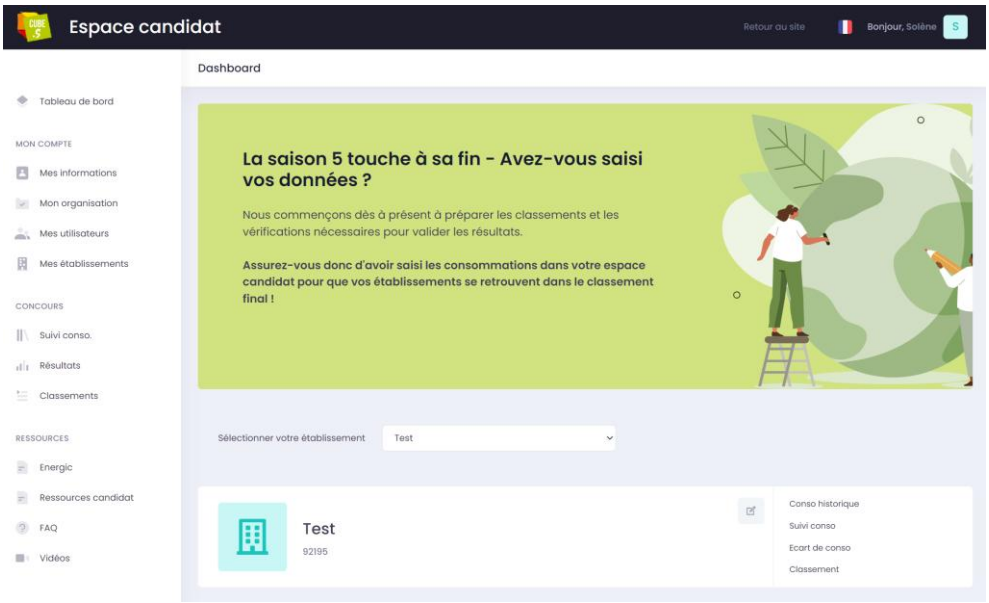

- Une **CUBOthèque** est mise à disposition, regroupant des ressources variées : guides pratiques, solutions clés en main, listes d'actions, jeux éducatifs, l'application mobile Energic by CUBE.
- Des **kits de communication et opérationnels** sont fournis aux participants pour faciliter la mise en œuvre des actions et sensibiliser les usagers à la sobriété énergétique.

- Une **remise de prix** clôture chaque édition annuelle, mettant en avant les établissements ayant réalisé les meilleures économies d'énergie et valorisant les initiatives inspirantes dans un cadre convivial et motivant.

Un suivi des performances « factures à l'appui »

La performance énergétique des bâtiments participants est évaluée en comparant leur consommation réelle à une consommation de référence ajustée en fonction de divers paramètres contextuels, notamment le climat.

- La période de référence s'appuie sur **2 ans d'historique récent** des consommations mensuelles.
- Les données peuvent être **saisies manuellement** (biomasse, fioul, réseaux de chaleur, etc.) ou **collectées automatiquement** grâce à des mandats signés avec ENEDIS et GRDF.
- La méthode de calcul utilisée est l'**IPMVP** (Protocole International de Mesure et Vérification de la Performance), garantissant une mesure fiable des économies réalisées.

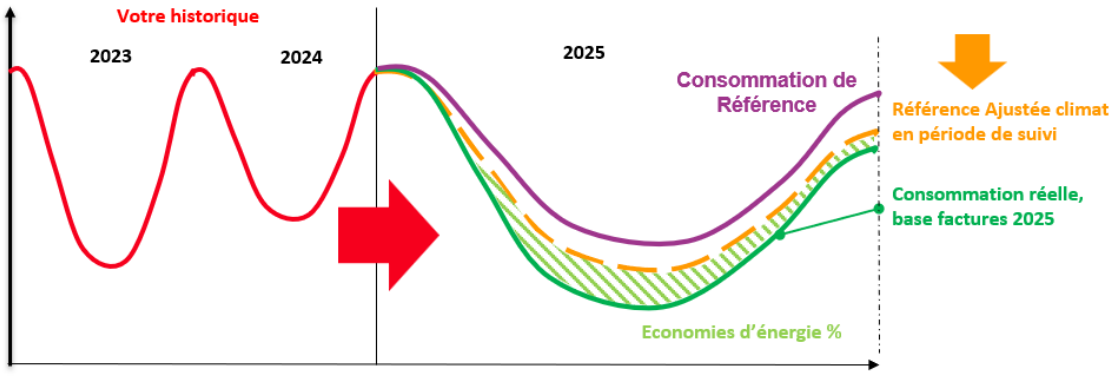

Une logique d'émulation positive

ACTEE CUBE repose sur une dynamique de partage et de motivation collective. La mise en réseau des participants est encouragée à travers diverses actions : réunions, formations, animations et échanges d'expériences. Cette approche favorise la coopération entre établissements et collectivités, renforçant ainsi l'entraide et la diffusion des bonnes pratiques en matière de sobriété énergétique.

- **Des newsletters régulières** mettent en avant des témoignages inspirants, des retours d'expérience concrets et des solutions aux défis rencontrés par les participants. Un **classement mensuel des établissements et collectivités** les plus performants en matière d'économies d'énergie est établi, créant un esprit de compétition bienveillant et stimulant.
- **Chaque saison se conclut par une cérémonie de remise des trophées**, qui récompense les efforts réalisés et valorise les initiatives les plus innovantes, renforçant ainsi la motivation des acteurs impliqués.

CUBE.Scolaire, déjà 1200 collèges et lycées accompagnés

CUBE.S est le plus ancien des programmes CUBE à destination des collectivités. Le challenge a été lancé en 2019 par le Cerema et l'IFPEB, et est financé par ACTEE depuis 2021. La méthode a inspiré le lancement en 2022 de CUBE.Écoles, à destination des établissements élémentaires et maternelles.

Quatre piliers fondamentaux

Placé sous le haut patronage du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ainsi que du ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche, le challenge offre aux collectivités et aux établissements scolaires un cadre structuré incluant des formations, des animations et des réunions collectives. Il favorise une coopération étroite entre les collectivités, les services techniques, le personnel administratif et enseignant ainsi que les élèves.

Le programme repose sur quatre piliers fondamentaux :

- **Sensibilisation** des élèves et du personnel aux économies d'énergie.
- **Adoption de bons usages** au sein des établissements.
- **Optimisation des installations techniques** par des réglages adaptés.
- **Anticipation des travaux de rénovation énergétique** pour une efficacité à long terme.

Des économies pérennes

CUBE.S repose sur une approche ludique et éducative s'étendant sur deux ans, permettant ainsi aux établissements de réaliser des économies d'énergie durables, même après la fin du concours.

L'accompagnement des participants vise à instaurer une dynamique collective et une mise en réseau des acteurs du challenge. Ce processus inclut un **diagnostic participatif.** Véritable étape clé permettant de transformer l'établissement en un outil pédagogique interactif, les élèves et le personnel y sont impliqués via une analyse des usages énergétiques, facilitée par des supports spécifiques :

- Un **cahier encadrant** et des **fiches élèves** pour guider les observations.
- Six modules indépendants couvrant les aspects techniques (réduction du gaspillage, suivi des consommations, optimisation des équipements) et les usages (enquêtes sur les pratiques énergétiques, auto-évaluations des comportements).

Ce diagnostic permet à l'ensemble des utilisateurs du bâtiment d'appréhender concrètement la gestion énergétique de leur environnement quotidien.

Des outils pédagogiques et techniques adaptés

Deux types de kits sont remis aux établissements participants afin de maximiser leur engagement et leurs résultats :

- **Kit ambassadeur :** 300 unités par établissement, conçues pour les élèves et contenant divers outils pratiques pour encourager les écogestes et favoriser le transfert des bonnes pratiques vers la maison (mousseurs, thermomètres, jeu de cartes quizz, journal de suivi énergétique).
- **Kit établissement :** conçu pour les référents pédagogiques et techniques, il comprend des appareils de mesure (caméra thermique, wattmètre), un guide des économies d'énergie et des supports de communication permettant d'animer la démarche.

Ces outils sont intégrés au programme pédagogique de l'établissement, assurant une continuité dans la sensibilisation et l'apprentissage des enjeux énergétiques.

Retour sur investissement en 4 mois et demi

Le challenge est ouvert aux **collèges et lycées publics et privés situés en France**. Pour favoriser une dynamique collective, l'inscription doit être réalisée par groupe d'au moins **six établissements par collectivité**.

Coût du programme : 8 200€ par établissement en moyenne, pris en charge par ACTEE. **Frais d'inscription à la charge des collectivités :** 2 000€ HT par collège, 3 000€ HT par lycée.

Ces frais sont largement compensés par les économies réalisées : en moyenne **10% d'économies d'énergie la première année sans travaux**, soit environ **5 600€/an pour un collège** et **15 000€/an pour un lycée**, selon les tarifs énergétiques de 2019.

CUBE.S : résultats de la saison 6 et chiffres clés

- **74 bâtiments inscrits**, soit **548 492 m²** engagés.
- **10% d'économies d'énergie** en moyenne sur **33 sites consolidés**.
- **16,5%** d'économies d'énergie pour les **20 meilleurs établissements**.
- **472 tonnes équivalent CO2** économisées.
- **2 499 301 kWh** économisés.
- **201 098 euros HT** économisés.

CUBE.S : chiffres clés des saisons précédentes

Saisons	Nombre de bâtiments	bâtiments vérifiés	Economie d'énergie moyenne	KWh économisés	Tonnes de CO2 économisées
2019-2020	251	60	12%	7655524	1430
2020-2021	274	42	10%	2960000	600
2021-2022	183	62	10,20%	6147629	1720
2022-2023	215	123	12,60%	13310453	2613
2023-2024	74	33	10,00%	2499301	472
Total	**997**	**320**	**11%**	**32572907**	**6835**

24 000 € d'économies pour le collège Alain Fournier (Hauts-de-Seine), lauréat de CUBE.Scolaires 2023-2024

Le Collège Alain Fournier, situé à Clamart 'Hauts-de-Seine) remporte le concours CUBE.Scolaires 2023-2024 grâce à une mobilisation exemplaire. A la clé, 33 % d'économies d'énergie, 37,6 % de réduction des émissions de GES et une facture réduite de 24 000 €.

66 tonnes de CO2 évitées

Grâce à une implication remarquable des éco-délégués et du personnel technique, 320 597 kWh ont été économisés et 65 868 kg de CO2 évités. Le collège a su fédérer l'ensemble des usagers autour du projet d'économies d'énergie.

Minuterie et décalage de la saison de la saison de chauffe

Côté technique, le département a réduit la consigne de température décalé la saison de chauffe et mis en place une minuterie pour la lumière.

Des élèves et des enseignants très mobilisés

Sensibilisation continue tout au long de l'année, intégration des enjeux énergétiques dans le programme pédagogique, interventions régulières des éco-délégués dans les classes et animations spécifiques durant la pause méridienne ont permis d'ancrer durablement de nouveaux réflexes chez les élèves comme chez les adultes.

Une synergie efficace entre les porteurs du projet et les éco-délégués a permis de mobiliser toute la communauté éducative, assurant ainsi la réussite du programme et la pérennité des résultats obtenus.

- **33,0%** d'économies d'énergie.
- **37,6%** de réduction des émissions de GES.
- Mobilisation exemplaire des éco-délégués et du personnel technique.

Cube Ville, 9 % d'économies pour l'édition pilote

Dernier né d'ACTEE CUBE, la première saison de CUBE Ville, dédiée au parc tertiaire des collectivités (hors bâtiments scolaires), s'est tenue de janvier 2024 à décembre 2024.

12 villes ont pris part à l'édition pilote du programme de sobriété énergétique ACTEE CUBE Ville en 2024. L'accompagnement de ces communes a débouché sur une moyenne de 9 % d'économies d'énergie et 10 % de réduction des émissions de CO_2 pour les 165 bâtiments publics accompagnés.

Le programme CUBE Ville inclut des infrastructures variées telles que des piscines, des crèches, des mairies, des gymnases, des musées, des bibliothèques, des centres techniques, etc.

Chiffres clés de l'édition pilote - 2024

- **165 bâtiments inscrits au programme** pour la première saison de CUBE Ville
- **9 % d'économies d'énergie moyennes** (sur 115 sites consolidés)
- **10% de réduction des émissions de GES** - 767 tonnes équivalents CO2 économisées
- **4 864 481 kWh économisés**
- **47 000 euros d'économies financières** HT par ville sur les 115 sites consolidés

12 collectivités engagées

Inspirée par les précédentes éditions CUBE et conçue « par et pour le terrain », cette démarche mobilise les occupants des bâtiments municipaux. Ces derniers s'organisent en équipes-projet pour réaliser des économies d'énergie, avec le soutien opérationnel du Cerema. Divers outils d'animation sont à leur disposition, comme des formations, des réunions d'échange et une application smartphone collaborative (ENERGIC by CUBE) favorisant l'adoption d'écogestes.

Un kit de communication accompagne également les villes participantes pour faciliter la mobilisation de leurs équipes. Chaque mois, un classement est établi afin de valoriser les collectivités réalisant les meilleures économies d'énergie. Les résultats sont relayés dans une lettre d'actualités dédiée, sur les réseaux sociaux et auprès des médias.

Enfin, une cérémonie annuelle de remise des prix récompense les collectivités les plus performantes en termes d'économies d'énergie, de réduction des gaz à effet de serre et de qualité des animations organisées tout au long du challenge.

Une deuxième édition engagée et étendue « petites villes »

ACTEE CUBE Ville a été reconduit en 2025 et une catégorie ouverte aux petites villes (moins de 10 000 habitants) : ACTEE CUBE Petites Villes. Cette troisième version vient compléter les deux formules initiales de CUBE Ville, déclinées aux villes de plus ou moins de 30 000 habitants. La nouvelle formule autorise les candidatures dès un (1) bâtiment par ville, contre un minimum de cinq avec CUBE Ville — ce qui limitait de fait l'éligibilité des plus petites communes.

Cube Ville d'Or : 20,5 % d’économies d’énergie pour l’Hôtel de Ville d’Hendaye

La Ville d’Hendaye est la grande gagnante de CUBE Ville cette année, avec une réduction de 16,7 % de consommation énergétique sur ses 14 bâtiments municipaux (dont le cinéma), et même jusqu’à 20,5 % d’économies d’énergie pour l’Hôtel de Ville.

La ville a ainsi évité un surcoût de 19 500 € sur ses factures d’énergie en 2024, soit plus de 3 fois le montant des frais d’inscription à CUBE.Ville.

Parmi les actions déployées, Hendaye a misé sur la programmation optimisée du chauffage, la réduction des températures de consigne et le regroupement des occupants dans certains espaces des bâtiments peu utilisés. À cela s’ajoute une campagne de communication efficace auprès des usagers grâce à des affichages pédagogiques et informatifs.

Un travail approfondi de gestion énergétique

La ville d'Hendaye a collaboré étroitement avec l'exploitant pour optimiser les réglages des équipements : réduction des températures de consigne, programmation précise du chauffage et diminution de la période de chauffe.

De plus, elle a progressivement engagé un processus de relamping pour améliorer l'efficacité énergétique. Grâce à l'outil CUBE Ville, l'équipe projet a également pu affiner le suivi des consommations énergétiques afin d'identifier rapidement les pics de consommation et d'intervenir en conséquence, soit par des ajustements techniques, soit en alertant le prestataire.

La sobriété au cœur de la décision politique

La municipalité a placé la sobriété énergétique au cœur de la prise de décision politique. Elle a impliqué activement les élus en organisant un atelier spécifiquement destiné à leur fournir une grille de lecture intégrant des critères de sobriété énergétique. Ainsi outillés, les élus et les directeurs peuvent désormais intégrer systématiquement ces critères dans leurs décisions politiques. Par ailleurs, la validation par les directeurs du temps consacré par les équipes relais aux actions de sobriété énergétique, inscrit désormais officiellement sur les fiches de paie des agents de l'hôtel de ville, marque un engagement institutionnel clair et durable.

Sensibilisation des clubs de sport

La ville d'Hendaye a réussi à mobiliser efficacement les éco-ambassadeurs et les associations sportives locales (notamment les clubs de handball et de rugby) dans le cadre du concours, favorisant ainsi un véritable esprit d’émulation. Des ateliers et animations ludiques ont permis aux participants de se sentir pleinement impliqués dans les actions menées, renforçant le lien entre équipes techniques et autres agents municipaux.

Des fiches d'actions spécifiques à chaque bâtiment, complétées par des supports rappelant les éco-gestes dans les manuels d'utilisation, ont été créées. Enfin, l'affichage d'éléments visuels tels que les nudges et les étiquettes « bâtiment engagé » ont largement contribué à sensibiliser l'ensemble des utilisateurs des bâtiments concernés.

Cube.Ecoles, 289 établissements inscrits

Depuis 2021, 289 écoles réparties sur une quarantaine de villes dans l'Hexagone se sont inscrites au programme, réalisant en moyenne 13,8 % d'économies d'énergie en 2024 (20,2 % pour le top 20 des établissements). Cette initiative a permis d'économiser 2,3 millions de kWh et de réduire de 15 % les émissions de GES, représentant une économie de 452 tonnes équivalent CO_2 et 205 000 euros HT.

L'édition 2023-2024 a récompensé, jeudi 21 novembre 2024, au Salon des Maires et des Collectivités Locales, 5 écoles élémentaires et 6 collectivités qui ont réalisé des records d'économies d'énergie, allant jusqu'à 29 %.

3 727 € économisés en moyenne par établissement

125 écoles d'une trentaine de collectivités se sont inscrites à cette deuxième édition du challenge ACTEE CUBE.Écoles. Leurs efforts de sobriété ont permis en moyenne 15 % de réduction de leurs émissions annuelles de gaz à effet de serre et 13,8 % d'économies d'énergie - soit 3 727 € économisés en moyenne par établissement sur l'année.

29,1 % d'économies d'énergie et 10 000 € de réduction des factures pour le lauréat

Le groupe scolaire Anatole France-La Bruyère est parvenu à réduire de 29,1 % sa consommation d'énergie et de 33,8 % de ses émissions de gaz à effet de serre sur une année. Il se classe premier des 125 écoles inscrites sur l'année scolaire 2023-2024.

Au-delà des réglages techniques sur les consignes de chauffe, la réussite de la démarche repose sur l'engagement conjoint de la commune de Faches-Thumesnil, des élèves, des enseignants et du personnel scolaire de l'école Anatole France - La Bruyère. Grâce à des animations pédagogiques, l'école a intégré les élèves au cœur du projet.

Les élèves de CM2 ont ainsi découvert de manière ludique et éducative le fonctionnement énergétique de leur école à travers une visite de la chaufferie. Ils ont mené une éco-enquête avec un guide illustré et des outils de mesure, identifié les sources de déperdition énergétique grâce à une caméra thermique et proposé des actions concrètes d'économies d'énergie lors d'un atelier participatif.

Chiffres clés de l'édition 2023-2024

- **13,8 % d'Économies d'énergie** en moyenne
- **2 317 246 kWh** économisés
- **15% de Réduction des émissions de GES** en moyenne,
    - **452 tonnes équivalents CO2** économisées
- **3 727 euros de réduction des factures** en moyenne
- **125 écoles inscrites en 2023-2024** (55 sites vérifiés)
    - 289 écoles inscrites au programme depuis 2021

- 104 inscrites pour la saison 3 en 2024-2025

Les Lauréats de l'édition 2023-2024

- **CUBE d'Or d'économies d'énergie :** Groupe scolaire Anatole France – La Bruyère, Faches-Thumesnil (59) – Académie de Lille. 29,1% d'économies d'énergie et 33,8% de réduction de GES (Gaz à effet de Serre)
- **CUBE d'Argent d'économies d'énergie :**Groupe scolaire Plan de Clavel, Pélissanne (13) 25,6% d'économies d'énergie et 26,1% de réduction de GES
- **CUBE de Bronze d'économies d'énergie :** Groupe scolaire Marcelin Berthelot, Villeurbanne (69) 25,5% d'économies d'énergie et 29,0% de réduction de GES
- **CUBE de l'engagement :** École de la Fontaine au Bey, Souleuvre en Bocage (14) 24,2% d'économies d'énergie et 26,9% de réduction de GES
- **CUBE de l'engagement :** Groupe scolaire Descartes, Villeurbanne (69) 22,0% d'économies d'énergie et 24,2% de réduction de GES

A propos du programme ACTEE

Le programme Action des Collectivités Territoriales pour l'efficacité énergétique (ACTEE), porté par la FNCCR, accompagne les communes dans la rénovation énergétique de leur patrimoine et la substitution des énergies fossiles par des systèmes énergétiques plus performants et moins carbonés. ACTEE favorise le passage à l'acte des collectivités par la mise en place d'une ingénierie adaptée, sans financer les travaux. Les fonds mobilisés par ACTEE sont affectés à trois missions principales :

- Financer des postes d'économes de flux. Au sein des collectivités, ils conseillent et planifient les rénovations, du montage des dossiers de subvention au suivi des travaux.
- Financer des audits selon une logique de mutualisation : achats de logiciels, marchés d'audits, de travaux, installation de capteurs, etc.
- Fournir un ensemble d'outils au service des collectivités : simulateur, logiciels, cartographies, guides, formations, documents contractuels types et outils innovants.

Doté de 220 millions d'euros dans le cadre du plan sobriété, ACTEE a pour ambition d'engager des actions de rénovation dans 85 % des communes en France. www.programme-cee-actee.fr

Contact presse : Tristan Saramon | tristan@decarb.one | 06 66 66 29 41

A propos du Cerema

Le Cerema est l'expert public de l'adaptation des territoires au changement climatique. Il est l'unique établissement national dont la gouvernance est à pilotage partagé entre l'État et les collectivités territoriales avec plus de 950 collectivités adhérentes. Détenteur d'une expertise nationale mutualisées, le Cerema accompagne l'État et les collectivités par l'élaboration coopérative, le déploiement et l'évaluation de politiques publiques et projets d'aménagement et de transport. Il relève du ministère de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation et du ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Mer et de la Pêche

Contact presse : Elisa Conreux | presse@cerema.fr | 06 98 99 97 59

A propos de l'IFPEB

L'Institut Français pour la performance du bâtiment (IFPEB) est une alliance d'acteurs économiques qui s'attachent à mettre en œuvre, grâce à la connaissance opérationnelle, les moyens d'une transition énergétique et environnementale ambitieuse et efficace pour l'immobilier et la construction compatible avec le marché. L'Institut est partie prenante des réflexions sur le cadre des politiques publiques.
Contact presse : Flore-Anne Baheux | flore-anne.baheux@a4mt.com | 06 84 78 64 04